

Randonnée historique en Crosnières (Sarthe — France) Souvenirs de voyage

Mondoux

Volume 4, Number 2, septembre 1950

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801633ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801633ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mondoux (1950). Randonnée historique en Crosnières (Sarthe — France) : souvenirs de voyage. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4(2), 172–177. <https://doi.org/10.7202/801633ar>

RANDONNÉE HISTORIQUE EN CROSMIÈRES

(SARTHE — FRANCE)

Le touriste canadien qui traverse la paroisse de Crosmières en direction de Solesmes, où l'attire le beau artistique, ne se doute guère que le modeste bourg recèle des vestiges historiques intéressant notre ville.

Cependant, le sol de Crosmières fut la patrie du brave Étienne Lair qui, le 14 avril 1653, s'engageait à La Flèche pour venir partager, à défaut de gloire, les périls et le mérite des sauveurs de la colonie de Montréal. Il convient de relever, au passage, le nom et le geste de cet obscur participant de nos heures héroïques.

En outre, Crosmières fait partie des vieilles provinces de France, où les demeures du dix-septième siècle sont plus nombreuses que celles du vingtième. Aussi bien notre voyage personnel fut-il motivé par le désir de visiter deux "châteaux de famille", datant du siècle de Louis XIV. Là, on retrouve, vivant, le souvenir de Jérôme Le Royer de La Dauversière, fondateur de Montréal et de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. C'est précisément dans l'intérêt de la cause de béatification du Serviteur de Dieu, que nous nous trouvons à La Flèche. En vue de compléter sa documentation, la Sacrée Congrégation des Rites nous chargea, en mai 1949, d'inventorier les Archives des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de La Flèche.

Mademoiselle Marie-Claire Daveluy, mon érudite compagne de voyage, ne peut se résoudre à fermer ses bouquins. Je la laisse à ses patientes recherches et pars sous la tutelle très sûre de la R.M. Lecomteux, supérieure de la "Maison première" de notre Institut, personnalité très attachante par ses dons naturels et ses vertus souriantes. M. le colonel Mennetrier, officier distingué, fait partie de l'excursion. Visiter le pays angevin sans ce guide entendu, c'est se priver de renseignements précieux ou de légendes savoureuses qui se confondent avec l'histoire.

Nous cheminons constamment à travers la campagne, sur une voie bordée de haies ou d'arbres vigoureux. Mes souvenirs de 1938 me rappellent que telle bifurcation conduit à *la terre* de La Dauversière. C'est bien le mot: les bâtiments n'existent plus.

Le "Pèlerin fléchois" — c'est ainsi qu'aime à signer notre guide — nous indique bientôt une chapelle et nous invite à recueillir les bénédictions de l'antique Madone qu'elle abrite. A demi cachée par les marronniers, les peupliers et les frênes, la petite chapelle semble agenouillée pour mieux accueillir nos demandes, à moins que ce ne soit pour rendre hommage aux sacrifices sanglants de nos missionnaires, dont elle conserve le souvenir...

D'époque gallo-romaine, la chapelle, primitivement église paroissiale, fut restaurée en 1644 par les Pères Jésuites du Collège royal. A cette occasion, ils substituèrent au vocable de Saint-Barthélemy celui de Notre-Dame des Vertus. Je passerai outre aux boiseries de tout âge et de toute provenance, aux statues en terre cuite et aux décorations picturales, aux cinquante médaillons à exergue, même au curieux et terrifiant panneau du "guerrier musulman" (1470). Au milieu de ces curiosités d'un autre âge, mon attention est attirée vers la plaque commémorative de la mort héroïque des Saints-Martyrs canadiens, que des mains pieuses, sous l'impulsion de cœurs sympathiques, ont apposée récemment dans ce modeste temple desservi au dix-septième siècle par les fils de Saint Ignace. N'était-ce pas retrouver un peu ma patrie ?

Nous reprenons le sentier solitaire et ombragé qui conduit au château de la Motte-Lubin. Ce "reliquaire" du passé, nous l'aurions en vain cherché en bordure de la route: on atteint la demeure du petit-fils de M. de La Dauversière (Joseph-Jérôme) par une longue allée de 800 mètres. Ses deux rangées d'arbres, au tronc sans feuillage et au sommet touffu, semblent posées là comme des sentinelles ou des gardes d'honneur. Le propriétaire actuel continue les anciens châtelains: par sa femme il est apparenté aux descendants de La Dauversière.

Le temps enrichit souvent les hommes et les choses; d'autres fois, il les dépouille. Ce dernier sort fut celui du château de la Motte-Lubin. Amputé presque complètement de ses deux ailes latérales, il ressemble aujourd'hui à un manoir ou à une gentilhommière. L'intérieur dut nécessairement subir des transformations: ici était la bibliothèque, là les bureaux... Dans ces pièces spacieuses, je pouvais me dire que

Joseph-Jérôme Le Royer compulsa les écrits de son père pour en extraire, à la demande de Sœur Hardouineau de Vaugermain, supérieure de l'Hôtel-Dieu de La Flèche, les notes connues sous le nom de *Mémoire* du petit-fils de La Dauversière.

Dans le travail intitulé: *Postérité de Monsieur de La Dauversière*, Joseph-Jérôme est ainsi qualifié: écuyer, seigneur de la Douetière, la Dauversière et Évaillé, conseiller du Roi, premier président et lieutenant-général en la Sénéchaussée et Siège présidial de La Flèche. Il épousa Marguerite Péan de la Plesse. Le nom de la Motte-Lubin ne fut ajouté à son patronyme qu'après l'achat du château, en 1702. Le domaine resta aux mains de ses descendants jusqu'au début de ce siècle.

La postérité directe de Le Royer de La Dauversière vient de disparaître avec madame Aurélien de Sèze, née Paule Le Royer de la Motte, et sa sœur Elisabeth. La première, par son alliance, entra dans la famille d'un des avocats qui défendirent Louis XVI à la Révolution. La deuxième épousa en 1902, monsieur Hug de Larauze et mourut en février 1946. Elle fut la dernière occupante du château de Crosnières qu'elle quitta à l'époque de son mariage.

Au sortir de la maison, nous sommes frappés par la magnificence du panorama: le domaine, très vaste, s'étend devant nous étagé d'arbres de tailles et de teintes diverses. L'un deux, un colossal tilleul d'une circonférence de 6 m. 75, aurait existé au temps des Le Royer.

Les inventions de notre époque sont venues ajouter le confort moderne à celui d'autrefois. Ainsi cet appareil dont l'aile s'agite comme celle d'un moulin à vent porte le nom d'"éolienne" et fournit l'électricité. Ne prendrait-elle pas figure d'antiquité en Amérique?

Le plus bel ornement du parc, c'est la chapelle où fut déposé le cœur de M. de La Dauversière, relique qui fut remise à l'Hôtel-Dieu de La Flèche par M. André-Louis Le Royer de la Motte (1779-1847), à l'occasion du deuxième centenaire (1836) de la fondation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Restaurée assez récemment, elle ne présente que deux souvenirs historiques: l'ancien autel en marbre et deux blasons des Le Royer. L'un orne le fronton de la chapelle; l'autre est incrusté dans le parquet. Tous deux sont surmontés d'une couronne de comte. Sur la remarque que j'en fis, il me fut répondu que des la Motte-Lubin portèrent ce titre.

Le tableau généalogique dont j'ai parlé signale des comtes, vicomtes et barons dans la famille de Lavalette du Coëtlosquet. Avant la Révolution, presque tous les Le Royer sont fonctionnaires du roi; depuis la République les militaires dominent, dont un historien angevin. Comme il me plaît de rencontrer des amateurs de l'histoire parmi ces gens de robe et d'épée, je mentionnerai M. Le Royer de la Touche Longraire, dont j'ai lu la correspondance datée de 1886. Il avait alors 58 ans. Passionné pour le document, il fréquentait les bibliothèques et les archives de Paris, où il habitait. Plus rapproché de nous, on rencontre un archiviste-paléographe, né en 1887. L'on sait, d'ores et déjà, que le fils et le petit-fils de Le Royer étaient bons chroniqueurs.

La noblesse nous a conduits à l'histoire, elle nous ramène maintenant aux blasons.

Faut-il tenir compte des déclarations de M. Hippolyte Buffenoir dans son article sur *Le Musée Bossuet*? (*Le Monde moderne*, mai 1902, no 93). La famille Bossuet aurait les mêmes armoiries que celles de Jérôme Le Royer: *d'azur à trois roues d'or posées deux et une*. Pour expliquer ces trois roues énigmatiques, l'auteur émet l'hypothèse suivante: le surnom de "Rouyer", donné à un ancêtre lointain de Bossuet, bourgeois de Seurre en 1460, expliquerait les *meubles* symboliques. Ce blason "se voit encore aujourd'hui", affirme l'auteur, "gravé sur le tympan ogival de la porte cochère de la maison de Seurre, maison des ancêtres de Bossuet."¹

Porte-t-il la même devise que celle des "Le Rouyer" ou Le Royer Bretons-Angevins? Leur légende, on la croirait choisie par M. de La Dauversière lui-même, le fondateur qui a besogné toute sa vie *pro fide et patria*, au bénéfice de Ville-Marie. J'ai voulu confirmer mon information dans l'*Armorial général de l'Anjou*, par Joseph Denais, dont E.-G. Ledos a tracé une belle biographie. Je renonce à énumérer les titres et les sources de l'auteur. L'ouvrage est en quatre tomes (26 x 17 cm.) qui comptent respectivement 493-433-451-56 pages. Un atlas de planches forme le dernier tome.

Ce précieux recueil héraldique me donne un autre renseignement inédit: l'écu a pour supports: *Deux sauvages!* Pas un seul instant je ne fus dupe de l'à propos, tout en demeurant étonnée de cette nouvelle

1. Il existe d'autres armoiries portées par les Bossuet de Seurre; on les appelle blason local, parce que inspirées du lieu.

coïncidence: Jérôme Le Royer, procureur de la Société des Messieurs et Dames pour la conversion des SAUVAGES de la Nouvelle-France. Je m'expliquai vite ces armes "parlantes", en rapprochant le nom de Le Royer de la Sauvagère des figures emblématiques.

L'horaire précipite nos adieux; nous devons nous rendre au château de la Bouillerie, situé aussi en Crosnières, et dérobé aux regards non moins soigneusement que le premier. L'ascendance des distingués châtelains rétablit le contact avec ceux que nous venons de visiter.

Une cour d'honneur donne accès à cette résidence aux vastes proportions. Par leur style et leur aspect vétuste l'aile gauche et le corps de l'édifice se révèlent bien antérieurs au pavillon de droite qui les domine avec fierté. Il abrite la bibliothèque; ses rayons chargés de livres disent qu'ici habitent des intellectuels: écrivains et historiens en herbe. L'aîné de la famille, étudiant en droit et en sciences politiques, trouve le temps de faire des incursions dans le domaine de l'histoire; les faits concernant la famille Le Royer l'intéressent particulièrement. Ce choix est motivé.

André-Louis Le Royer de La Motte, fils de Jérôme-Joseph, personnage maintenant connu, épousa le 9 septembre 1743, Julienne-Françoise Rouillet de la Bouillerie, sœur de Gabriel-Joseph Rouillet de la Grange de la Bouillerie, président-trésorier de France au Bureau des Finances de Tours, "quintaïeul" de notre hôte. Julienne de la Bouillerie, devenue dame Louis Le Royer, alla habiter la Motte-Lubin.

L'intéressante famille qui nous reçoit a d'autres liens avec ma communauté ou le Canada. Pourquoi ne pas citer les notes qui me furent adressées le 23 novembre 1947? "Ce n'est pas pour moi le seul nom de connaissance", m'explique mon correspondant. "Parmi mes ancêtres je compte une cousine de Mlle de Melun nommée, comme elle, Anne de Melun, comtesse de Bernonville, morte en 1668 à 71 ans, et par sa mère, cousine plus ou moins éloignée de Mgr de Montmorency-Laval, votre premier évêque; je descends aussi de l'un des trois frères de Bretonvilliers, ainsi que des membres des familles Talon, Hocquart, Séguier, dont le nom revient parfois sous votre plume, ou des familles fléchoises que vous citez..."

L'invitation de faire connaissance avec la chapelle ne pouvait être refusée. Véritable écrin par son ameublement, ses objets du culte ou de piété, la plupart d'une antiquité très véritable. A ma grande

confusion, je dus me faire présenter deux saints inconnus, du moins en image. Leurs statues de céramique portaient respectivement les noms de saint Hubert et de saint Corneille.

Ce sanctuaire possède des privilèges très précieux qui l'assimilent à une église paroissiale. De jolies proportions, il y a place pour les seigneurs et pour la "servitude".

Il nous fallut interrompre notre visite pour songer au retour. J'avais vu, à la Bouillerie, le type le plus accompli de l'aristocratie française du grand siècle: — distinction, courtoisie, piété et charité, — adapté à notre époque par ce que celle-ci a de plus désirable.

Un léger détour nous permet de saluer, au passage, l'église de Bazouges où Ignace et Joseph Le Royer, fils du fondateur, furent curés.

Rentrée à l'Hôtel-Dieu de La Flèche, je retrouvai, dans les feuilles jaunies des Archives, la confirmation de ce que j'avais vu et entendu.

Sœur MONDOUX,
Hôtel-Dieu de Montréal